

PORT-ROYAL ET LES RÊVES

V

Par Jean Lesaulnier

Deux songes de religieuses racontés par Pierre Nicole

Témoignage de la « vieille conteuse » de Pierre Nicole, le double récit a été livré par un ami de Pierre Nicole, l'oratorien Nicolas-Marie Ruffin. Les deux hommes se fréquentent beaucoup dans les années 90. L'ancien compagnon d'Antoine Arnauld reçoit beaucoup d'amis dans son appartement du couvent de la Crèche, au faubourg Saint-Marceau, comme Jean Racine à la même époque,

« C'était un loyer moins cher [que son précédent logis, rue Saint-Victor], joint à l'avantage de pouvoir placer commodément sa bibliothèque, sa personne et ses petits meubles. Au premier étage, il avait un petit appartement dont la tapisserie et le lit étaient d'une espèce de serge jaune. L'ornement de la chambre consistait en trois ou quatre tableaux peints par M. de Champaigne, qui représentaient des mères anciennes de Port-Royal¹. La chambre où il couchait était au second étage, d'où l'on entrait dans une petite galerie qui avait une fenêtre dans l'église. Il faisait certains jours de la semaine des conférences sur la controverse avec des personnes habiles en ces matières. Il était fréquemment visité par des amis très distingués : le comte de Tréville, M. Despréaux, M. Racine, M. [Goibaud] Du Bois, M. l'abbé Renaudot, M. Santeuil, M. Le Tourneux et autres » (Jérôme Besoigne, Histoire de l'abbaye de Port-Royal, Cologne, 1752, t. V, p. 309).

Le cadre des deux songes rapportés par Nicole est d'une part le monastère des Champs et de l'autre le monastère de Paris. Chaque histoire raconte un rêve survenu en période de trouble ou de persécution de la communauté des religieuses de Port-Royal.

Les religieuses de l'abbaye de Port-Royal traversent, dans le temps des songes, une période très difficile. Une grande partie d'entre elles a refusé

¹ Au nombre de ces mères figurait peut-être la petite-cousine de Pierre Nicole, Marie des Anges Suireau : voir le tableau peint par Champaigne, aujourd'hui au château de Versailles.

de souscrire au Formulaire de condamnation du théologien Jansénius, évêque d'Ypres, que voulait leur imposer l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, tel cet homme du rêve » avec un gros bâton ». Leur abbesse est la mère Madeleine de Ligny, deux fois nommée dans le deuxième songe : elle a été exilée dans la ville de Meaux dont son frère, Dominique de Ligny, est l'évêque.

Source du texte

Archives d'Utrecht, P. R., 3217, 2^e pièce (4^o) : document publié par Antony McKenna, dans LIAS, VI, 1979, 1, p. 77-102, sous le titre : « Récit de diverses choses, que j'ai entendu dire au célèbre M. Nicole, auteur des Essais de Morale, et de divers autres ouvrages très utiles à l'Église ; et à cette occasion je rapporte différents traits d'histoire, dont je suis bien aise de me ressouvenir », par M. Denys, ou le P. Ruffin, de l'Oratoire ». Les deux songes sont extraits des p. 93-94 de LIAS.

1^{er} songe

Lorsqu'il racontait certaines histoires de Port-Royal, ce qui lui arrivait assez souvent, il [Pierre Nicole] en accompagnait le récit d'une abondance de larmes qu'il ne pouvait retenir ; ce qui était la preuve combien il estimait le bien qui s'était fait dans cette maison. Il me dit un jour qu'à la conférence [au monastère de Port-Royal des Champs] – c'était l'entretien qui se faisait après le dîner –, quelques religieuses anciennes racontaient les maux que le P. Annat, [jésuite], faisait au monastère. À ce mot, une religieuse assez jeune ne put s'empêcher de s'écrier : « Ha ! C'est lui qui m'a été montré dans un songe ».

Je vis, dit-elle, un homme monté sur un chariot emporté par des chevaux, qui descendaient avec fureur du haut de la descente qui est au-dessus du monastère des Champs. Ce chariot renversa murailles, bâtiments, enfin tout ce qui se présentait à sa rencontre. La religieuse, en peine de savoir qui était cet homme cruel qui faisait ce ravage, elle entendait une voix qui dit : « C'est Annat », dont elle ne connaissait ni le nom, ni la personne.

2^e songe

À cette histoire il [Nicole] en joignit une autre avec enore plus grande profusion de larmes, qui semblaient dire qu'il voyait encore les maux comme présents, et que son cœur en était pénétré de douleur.

Une religieuse vit en songe la communauté de Port-Royal à Paris dans le jardin. L'heure vint de retourner au monastère pour quelque exercice. Les religieuses furent bien étonnées de voir qu'entre elles et le monastère il y avait un fossé rempli de boue et de fange. Il y avait sur ce large fossé un pont de bois, mais tellement pourri qu'on ne pouvait passer sans courir risque de tomber dans ce fossé. Les religieuses se retiraient, très affligées de ne pouvoir passer. Mais, tout à coup, survint un homme avec un gros bâton qui les frappait et les meurtrissait de coups pour les obliger de passer. Le plus grand nombre persévéra dans leur résistance. Elles furent tiraillées et brisées de coups, et en cet état elles se retirèrent sous un arbre du jardin où la mère de Ligny les recueillit et les consola. Celles qui hasardèrent de passer sur ce pont furent huit ou neuf religieuses, qui tombaient dans le fossé, d'où elles sortirent pleines d'une boue noire et affreuse à voir. Ces huit ou neuf religieuses furent nommées plusieurs mois avant la déroute de la maison de Paris.

Ce songe fut raconté à M. Arnauld et à M. Nicole plusieurs mois avant que l'événement arrivât, et cet événement consista en ce que la maison de Paris fut livrée à ces huit ou neuf religieuses qui en furent mises en possession, après avoir signé le Formulaire.

L'homme au bâton signifiait la colère de M. de Péréfixe, archevêque de Paris. La maison des Champs fut donnée aux religieuses qui furent rudement battues qui ne voulurent point signer le Formulaire et qui eurent pour abbesse à la maison des Champs la mère de Ligny.

Dans ce récit, M. Nicole était touché comme si les choses se passaient sous ses yeux, et il n'était pas possible qu'on ne fût attendri et convaincu de la vérité de ce qu'il racontait. Quand un homme du poids et du mérite de M. Nicole assure que tout le détail que je viens de rapporter lui avait été dit plusieurs mois avant que ceci arrivât, on le doit croire, et il est très vraisemblable que ce songe vient de Dieu, qui consolait les religieuses en voyant que sa bonté leur annonçait par avance les épreuves qui devaient les purifier.

Je n'ai jamais été si touché qu'en ces occasions où M. Nicole voyait l'esprit de Dieu, et où il parlait comme un Jérémie.